

olivier1967 / il y a treize années

[Vente d'armes de panoplies](#)

J'ai un ami qui est allé à la bourse militaria de Péronnes/Antoing,il m'a dit que plus aucunes armes de panoplies étaient présentées à la vente,il a entendu dire que les vendeurs devraient avoir un registre dans l'avenir pour y mettre les coordonnées sur les acheteurs,plus d'infos pour le mois de Mars.

Quelqu'un aurait-il des renseignements sur le sujet?

lagaffe / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

j ai deja entendu un echo la dessus , mais sans plus , vaguement entendu aussi , mais sans aucune confirmation non plus , que la police aurait déclaré que des armes de panoplies , notamment des armes de poing , genre nagant 1895 , auraient été utilisées par des "pas recommandables"

j espere que le cirque de 2006 ne va pas recommencer !

BM0847 / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

olivier1967 écrivait:

> J'ai un ami qui est allé à la bourse militaria de
> Péronnes/Antoing,il m'a dit que plus aucunes armes
> de panoplies étaient présentées à la vente,il a
> entendu dire que les vendeurs devraient avoir un
> registre dans l'avenir pour y mettre les
> coordonnées sur les acheteurs,plus d'infos pour le
> mois de Mars.
> Quelqu'un aurait-il des renseignements sur le
> sujet?

Bonjour,

Il m'a été confirmé par un armurier (belge) et un inspecteur de police qu'a presque toutes les bourses des policiers en civils faisaient des photos des plaques des voitures immatriculées dans les pays frontaliers et signalaient ces N° a leurs collègues en uniforme afin de contrôle a la frontière.

Certaines armes 'Panoplie' en Belgique sont toujours en 1 ere catégorie en France (Armes de Guerre) et de ce fait soumises même sans munitions a autorisation de détention + une demande d'importation d'arme a feu du service des douanes françaises.

Le même armurier a parfois une voiture banalisée garée près de son commerce

J'ai également entendu parler d'un futur registre de sortie d'armes de panoplie

Amicalement

Bernard

ventejoy / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

...Et pendant ce temps là, les truands attaquent les fourgons blindés au lance roquettes...

Lone Rider / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

J'ai eu un écho d'une réunion à laquelle devaient assister les organisateurs de bourses, la semaine dernière. Il leur aurait été spécifié des règles plus strictes au sujet de la vente des armes de panoplie. Ce serait interdit aux étrangers non porteurs d'une licence d'importation dans leur pays. Pour les ventes aux belges, il a été également question de l'obligation d'un document préalable du Banc d'épreuve attestant de la classification de l'arme en panoplie. On en avait déjà parlé... Je vais essayer d'en savoir plus.

lagaffe / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Lone Rider écrivait:

- > J'ai eu un écho d'une réunion à laquelle devaient
- > assister les organisateurs de bourses, la semaine
- > dernière.
- > Il leur aurait été spécifié des règles plus
- > strictes au sujet de la vente des armes de
- > panoplie. Ce serait interdit aux étrangers non
- > porteurs d'une licence d'importation dans leur
- > pays.

ca , j en ai aussi entendu parler , et dans un sens , ce serait une bonne chose , ca évitera les problemes avec les pays voisins

- > Pour les ventes aux belges, il a été également
- > question de l'obligation d'un document préalable
- > du Banc d'épreuve attestant de la classification

la liste officielle des armes de panoplies est publiée au moniteur Belge, quel serait alors l'utilité d'un tel document ?

peut être le vendeur serait tenu de fournir une attestation comme quoi c'est bien une panoplie car après tout , si moi , "beotien" de 1ère , je vais dans une bourse , achète à un exposant une arme présentée comme "panoplie" , je n'ai aucun document prouvant ma bonne foi , si je "tombe" sur un contrôle , et qu'il s'avère que ce n'est pas classé panoplie , c'est moi qui porte le "chapeau" , et pas de recours , je ne sais même pas comment s'appelle le vendeur , donc aucuns recours possible , pas moyen de prouver ma bonne foi

- > de l'arme en panoplie. On en avait déjà parlé...
- > Je vais essayer d'en savoir plus.

Edité 2 fois(s). La dernière correction date de il y a treize années et a été effectuée par lagaffe.

Lone Rider / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

J'ai eu quelques détails, sous réserve que la personne qui m'a renseigné n'est pas spécialiste de la législation sur les armes :

La réunion concernait la vente sur les bourses d'armes en vente libre.

1. La banc d'épreuve de Liège est (seul ?) habilité pour délivrer des documents attestant qu'une arme est bien en vente libre en Belgique.
2. Les vendeurs étrangers doivent faire une demande d'importation en Belgique au moins 5 semaines avant la première bourse de l'année mais en passant par le certificat du point 1.
3. Un acheteur étranger doit faire une demande d'exportation (ou plutôt d'importation ?) dans son pays. (Comment fera-t-il ... un samedi/dimanche ????)
4. Les armuriers connaissent leurs obligations : description armes, identité acheteur.
5. Les exposants particuliers doivent avoir des carnets de "vente" dans lequel sont inscrites les entrées - sorties, doivent remettre une copie à l'organisateur.
6. Ce qui précède concerne principalement les armes avec munitions métalliques.
7. Il y aurait des facilités pour les armes "originales" à poudre noire pour vente entre belges.
8. Le "trafic sur les parkings" sont dans le collimateur de la police, on a même évoqué la responsabilité de l'organisateur de la bourse.
9. Les organisateurs doivent vérifier les "licences" des vendeurs d'armes.

Donc les acheteurs/vendeurs étrangers sont "dissuadés" de venir en Belgique.

La réaction est que certains organisateurs de bourses militaria décideraient de ne pas permettre la vente d'armes, uniquement des équipements ou armes démilitarisées.

olivier1967 / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Je ne comprends pas pourquoi le banc d'épreuve de liège doit donner un certificat de conformité d'armes de panoplies.

La liste existe sur le moniteur, il n'y a rien de plus officiel.

Je comprends très bien que l'on passe au banc d'épreuve pour faire passer une arme de panoplie en arme de "tir".

Encore des coûts financiers à venir peut-être pour les futurs acheteurs.

Personnellement pour éviter tout abus et trafics, je propose 2 catégories

- armes de la liste en état de tir avec poinçon d'un banc d'épreuve reconnu achatables avec LTS ou modèle 4.
- armes démilitarisées certifiées par un banc d'épreuve reconnu en vente libre.

giacojp / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Ben , moi je n'ai pas d'arme de panoplie mais j'ai difficile à suivre certain post , je suis d'accord si je change de canon ou comme tu dis remettre en circuit une arme , mais pour le reste !!!!!

Tiens si je change de canon ex: sur mon pitolet (mettre un canon match) faut il le passer au banc d'épreuve.

KapitainKavern / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

je pense que oui...

simonov / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

on en revient au poste sur la revente d'une arme avec mod.4 ou mod.9 (lts) et qui est dans la liste des arme panoplie a une personne qui veut l'acheté comme arme panoplie il faut la présentée au banc d'épreuve a liège qui fera un certificat comme quoi cette arme est bien une arme de panoplie prix 13 euro

BM0847 / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Bonsoir

et si elle a les poinçons..... CIP Europeens.....même scenario ?

amicalement Bernard.....

simonov écrivait:

> on en revient au poste sur la revente d'une arme
> avec mod.4 ou mod.9 (lts) et qui est dans la
> liste des arme panoplie a une personne qui veut
> l'acheté comme arme panoplie il faut la présentée
> au banc d'épreuve a liège qui fera un certificat
> comme quoi cette arme est bien une arme de
> panoplie prix 13 euro

lagaffe / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

appris aujourd'hui : toute arme qui entre en Belgique doit obligatoirement passer au banc d'épreuve , même si elle porte les poinçons d un banc d'épreuve reconnu ! cout : 9.80 E + tva !
decidement , la future vignette autoroutiere ne rapporte pas encore assers !

les armes de panoplies doivent etres attestées comme telle par le BE
certaines armes de panoplies ne peuvent plus etre vendues en bourse
l acheteur devra décliner son identité !

ohé les gars , regardez , a l horizon , Staline revient

giacojp / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

En plus il n'y a qu'un banc d'épreuve , y en a pas 36 donc il faut a chaque faire la route vers Liege . Perso cela ne me derange pas pour etre en ordre mais a chaque fois faire la route + de 200 km et prendre congé , et peut etre prendre rendez vous avant pour etre sur de ne pas avoir la porte de bois .

Y a pas un pays ou je pourrai faire du tir sans enm.....

GUNSAP / il y a treize années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Bien le bonjour a tous,

Donc, il parrait que ! On a dit que ! j'ai entendu que ! un ami a dit.... , j'ai entendu un écho....etc etc...
et bla bla et bla bla.....

Bref.....;28. c'est toujours la même chose...

Il ne faut pas écouter les bla bla , nous verrons bien quand l'article de loi sera dans le moniteur.

;15 a tous.....

MAUSER / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Hello à tous

Les dernières infos que j'ai reçues sont : Madame Milquet (cdh) et sa collègue Turtelboot du Vld, ont décider pour le bien de tous les belges, de supprimer toutes les armes de panoplies,sauf les avant +/-1890, bref, il n'y a plus de discussion possible, la décision est prise dans leur camp,qu'elle belle démocratie que nous avons là (attention les élections sont à la porte, souvenez vous du PS avec madame Onkelinx en 2006, ca leurs avait coûté pas mal de votes) Donc,vous devrez toutes les déclarées sur un cadastre,déjà qu'ils ne s'en sortent pas avec la loi de 2006, payé comme d'hab très certainement une taxe (payé une taxe pour une antiquité, on aura tout vu, bientôt faudra payé pour détenir un Breugel en Belgique) et dans 10 ans, vous aurez la visite d'un inspecteur venant vous les confisquées comme ils ont fait en Angleterre ou alors les faire démil ou les détruire ou les abandonnés à la police ou à un armurier, enfin s'il en existera encore dans 10 ans en Belgique.

Certain d'entre vous ont peut être investi dans un Luger suisse ou toute autre belle pièce d'époque comme un investissement pour votre pension, tamps ils s'en foutent.

Pour les chasseurs, vous pourrez juste détenir un lisse et un rainuré, et tamps si vous avez 2 B25 des années 70, faudra vous en défaire d'au moins un, enfin si vous trouverez encore un amateur dans 5 ans et à qu'elle prix ?

Et si vous avez plus de 10 pièces à la maison ? c'est simple, porte blinder, chassis blinder, alarme, un bunker quoi !!!

Aller courage ami collectionneur, c'est pas encore voter, les élections sont pas encore passées.

simonov / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

faut voir le bon coté si tout ceux qui ont + de 10 armes doivent se mettre au norme cela va relancer l'economie

lagaffe / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

bonjour Mauser , un petit tour par la case presentation est d'usage et ferait bien plaisir a tous , merci

[www.tireur.org]

paimp / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Salut Mauser,

Peux tu citer tes sources? J'aimerais me faire une idée de la fiabilité de tes écrits; bien que je ne mette pas ta bonne foi en doute.

Leon5 / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Onklinx, Milkette, Truutelboot...vous avez cru qu'hommes et femmes étaient égaux? Eh bien, pas en politique. Quand il s'agit de gouverner le pays, une femme verra souvent plus loin qu'un homme et saura mieux comment renforcer l'amour de la patrie et redonner confiance à ses serviteurs.

lagaffe / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

ben , si c'est ca l'amour , je passe a l'ennemi !

quand a la confiance , il y a le mot "Con" , ca resume tout !

reactions de mal bai..ées !

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a douze années et a été effectuée par lagaffe.

Felix / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

et bien non...

je suis sur qu'elles font leur job en toute bonne foi.

helas, les repartitions des postes ministeriels et les arrangements entre partis font qu'elles se retrouvent a une place ou:

- 1/ elles ne sont pas competentes,
 - 2/ elles ne sont pas preparees,
 - 3/ elles sont mal conseillees.
-
-

Lone Rider / il y a douze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Sans être macho en aucune façon, il faut reconnaître que les dames qui atteignent un certain stade de pouvoir sont souvent plus opiniâtres dans leurs démarches.

Elles auront plus vite l'impression de perdre la face (surtout face aux hommes...) si elles doivent faire marche arrière. Les hommes sont moins stricts et relativiseront davantage.

Mais, il y a des exceptions des 2 côtés...

Lone Rider / il y a onze années

[Re: Vente d'armes de panoplies](#)

Y a de la lecture pour les (très) longues soirées d'hiver mais c'est assez éloquent :

[\[www.arquebusiers.be\]](http://www.arquebusiers.be)